



AVIS PUBLIC

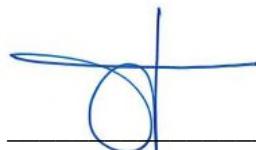
Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 9 février 2026, les règlements suivants ont été adoptés :

Règlement 2026-01 – relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2026

Règlement 2026-02 – établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2026

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la Ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Avis donné à Danville, ce 11^e jour de février 2026



Isabelle Tremblay
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Isabelle Tremblay, greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 11 février 2026

La greffière



Isabelle Tremblay